

REUSSIR LA MISE NE PLACE DE VOTRE CSE / 11 A 49 SALARIES

Programme de formation

UPVFD_CSE_REP+10_D_20190404

Public et Prérequis

Dirigeants
Responsables du personnel
Assistants de dirigeants
Aucun prérequis

Objectifs

- ✓ D'appréhender le cadre juridique de la mise en place du CSE, de connaître toutes les possibilités d'adaptation de la loi
- ✓ D'éviter les risques de contentieux électoral
- ✓ De comprendre les grandes modifications relatives aux IRP

Contenu

• Être capable de comprendre la nouvelle réglementation

1. Les obligations de mise en place
 - Les calendriers de mise en place et les nouvelles règles d'effectif
 - La gestion de la fin de mandat anticipé et des risques de mécontentement
 - La composition du CSE, le mandat

2. Les possibilités d'adaptation

- Le protocole d'accord pré-électoral

• Être capable d'organiser les élections

1. Préparation

- Le calendrier des élections, les obligations d'information
- La préparation et négociation du protocole
- Les listes électorales, les collèges électoraux et la répartition des sièges
- Les conditions d'organisation du vote (vote par correspondance et vote électronique)

2. Le scrutin

- Les candidatures
- Le contrôle du déroulement du scrutin (dépouillement)
- L'attribution des sièges, la proclamation des résultats, la saisie du procès-verbal
- Le calcul de la représentativité syndicale et le rôle de l'inspecteur en cas de contentieux

• Être capable de mettre en place le CSE

- Organiser la première réunion
- Procéder à l'élection du secrétaire
- Lancer la rédaction du règlement intérieur
- Prévoir les formations obligatoires

Méthodes pédagogiques

- Alternance entre enseignements théoriques et enseignements pratiques tout au long de la formation
- Présentation interactive des participants

Moyens pédagogiques

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés

Déroulement du stage

La session se déroule sur 1 journée soit 7 heures

La formation peut accueillir en inter-entreprises un groupe de 3 à 10 personnes

Intervenants

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés (Avocates /Juristes d'entreprises, Diplômée d'Etudes Comptables et Financières)

Suivi et évaluation

Remise à chaque participant

- d'une clé USB
- d'une attestation de fin de formation
- d'un questionnaire de satisfaction

Validation

Les stagiaires sont mis en situation et sont évalués durant toute la durée de la session

Bilan de fin de formation suite à une étude de cas

Dates de formation

Les dates de nos sessions ainsi que les programmes de nos formations sont accessibles sur notre site à la rubrique « Consultez notre offre »

Nos formations peuvent être également dispensées en intra-entreprise sur des dates restant à définir

Votre organisme de formation



Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
Siège social - 237, place de la Liberté - 83000 Toulon

Nous rejoindre :



upvfd.fr



facebook.com/upvformationdeveloppement

Au service de l'entreprise

A Toulon : 237 Place de la Liberté, TOULON (83000)

A La Garde : Campus de la Grande Tourrache, Avenue François Arago, ZI Toulon est, La Garde (83130)

A Brignoles : Centre d'affaires l'Hexagone C, Quartier Pré de Pâques, Brignoles (83170)

A Draguignan : 3 avenue Maréchal Juin, Draguignan (83300)

A Fréjus : Quartier Lou Gabian, 311 avenue Lou Gabian, Fréjus (83600)

A St Tropez : 788 avenue Général de Gaulle, Saint-Tropez (83990)

*Informations non contractuelles, sujettes à modification en fonction de l'évolution de la réglementation
Création UPV FD - Tous droits réservés*

